

MASTER 2 – COMPTABILITE-CONTROLE-AUDIT PARCOURS Comptabilité Contrôle Audit - CCA

Code CPF : 311491
Code RNCP : 31489

COMPOSANTE UFR Economie et Gestion

<p>DUREE Semestre 3 : 3 jours par semaine Semestre 4 : 2 jours par semaine</p> <p>DATE(S) Septembre N à mars N+1 (pour les cours), soutenances des mémoires en juillet N+1</p> <p>HORAIRES 8h30-17h30</p> <p>LIEU Université d'Aix-Marseille, Faculté d'Economie et de Gestion. Site Marseille Colbert</p> <p>COUT/TARIF 6 278 € Net de taxe Établissement non soumis à la TVA.</p> <p>ORGANISATION Semestre 3 : Cours lundi, mardi et mercredi Semestre 4 : Cours lundi et mardi</p> <p>SUIVI ET EVALUATION Contrôles continus / Dossiers Semestre 3: Examens (décembre) Semestre 4: Examens (mars) et Mémoire avec soutenance</p> <p>SANCTION DE LA FORMATION Diplôme</p>	<p>OBJECTIFS Cette formation s'adresse aux stagiaires désirant se reconvertir ou se perfectionner dans les domaines de la comptabilité, du contrôle ou de l'audit ou encore poursuivre un parcours universitaire en alternance dans ces domaines. Le parcours Comptabilité, Contrôle, Audit (CCA) constitue un parcours de référence dans la formation universitaire à l'expertise comptable. C'est une spécialité qui forme en deux années des spécialistes de la comptabilité, de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes. L'obtention du master CCA donne les dispenses des unités d'enseignement du DCG et des unités d'enseignement du DSCG (à l'exception des unités 1 et 4). La deuxième année du master permet aux étudiants d'acquérir des compétences « métiers » et d'intégrer différentes structures : cabinets d'expertise comptable, cabinets de conseils et d'audit, entreprises et groupes industriels, établissements de crédit, compagnies d'assurance, sociétés de capital-risque. L'organisation en alternance des deux années de master, permet de conjuguer activité professionnelle et formation.</p> <p>PUBLIC La formation est réservée aux personnes relevant de la Formation continue en recherche d'emploi, en congé individuel de formation ou en reprise d'études. La formation peut être suivie dans le cadre d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise. L'organisation en alternance du master permet de conjuguer activité professionnelle et formation.</p> <p>PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION Bac +3 et VAP /ou MASTER 1 dans le domaine / Sur dossier et entretien</p> <p>PROGRAMME Cf page 2</p>	<p>Renseignements et inscriptions feg-fc-cca-cgao@univ-amu.fr Téléphone : 04 91 14 08 72 Taux de satisfaction : 95% pour l'accueil au sein de la formation et 87% pour l'organisation de la formation Taux de réussite : 94,12 % Taux d'insertion : NA</p>
<p>Moyens et Méthodes Pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours • Travail sur le mémoire avec suivi individuel par un tuteur 	<p>Responsable de la formation Nadine RICCI-XELLA</p> <p>Profil des intervenants : Enseignants Enseignants chercheurs Consultants extérieurs</p>	

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention
Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap

**MASTER 2 – COMPTABILITE-CONTROLE-AUDIT
PARCOURS Comptabilité Contrôle Audit - CCA****COMPOSANTE UFR Economie et Gestion****PROGRAMME****SEMESTRE 3**

- Droit et comptabilité (8 crédits)
- Audit et fiscalité (6 crédits)
- Management stratégique et contrôle de gestion (8 crédits)
- Finance (8 crédits)

SEMESTRE 4

- Management des systèmes d'information (6 crédits)
- Communication (4 crédits)
- Audit, commissariat aux comptes et comptabilités approfondies (4 crédits)
- Grand oral et compte-rendu de mission en entreprise (16 crédits)
- Méthodologie du mémoire et soutenance